

ETUDE

Comportement des conducteurs de deux-roues motorisés : entre vulnérabilité et prises de risques

- **81 % des conducteurs de deux-roues motorisés sont inquiets face au comportement des autres usagers sur la route.**
- **75 % identifient la vitesse excessive ou inadaptée comme principale cause d'accident mortel à deux-roues motorisé sans tiers, sur les routes de campagne.**
- **54 % estiment que, sur autoroute, l'inattention des autres conducteurs est la principale cause d'accident mortel à deux-roues motorisés avec un tiers.**

A la veille du Bol d'Or qui se déroulera du 12 au 15 septembre 2024 sur le circuit du Castellet, la Fondation VINCI Autoroutes et 2-roues Lab' publient les premiers résultats d'une enquête inédite sur les conducteurs de deux-roues motorisés.

Inattention, somnolence, vitesse excessive, alcool... : quelle perception ont les conducteurs de deux-roues motorisés des risques sur la route ? Quels comportements adoptent-ils pour prévenir les dangers éventuels ? Comment perçoivent-ils la conduite des autres conducteurs sur la route ? L'étude, menée sur un échantillon de 1 963 conducteurs de deux-roues motorisés, dresse un état des lieux de leur perception des dangers de la route et de leurs comportements au guidon.

Alors qu'en 2023, les usagers de deux-roues motorisés représentent 22 % des tués sur les routes françaises soit 706 personnes¹, les résultats vont permettre de mieux orienter les messages de prévention destinés à l'ensemble des conducteurs sur la route.

Des conducteurs de deux-roues motorisés conscients de leur vulnérabilité sur la route

Interrogés sur les risques qui les inquiètent le plus lorsqu'ils conduisent, les conducteurs de deux-roues motorisés (2RM) mentionnent en premier lieu des causes externes à leur conduite. Ainsi :

- **81 %** redoutent le comportement des autres usagers de la route ;
- **49 %** craignent de ne pas être vus par les autres usagers ;
- **36 %** citent les conditions météorologiques.



Des craintes qui semblent justifiées car **62 % d'entre eux ont déjà eu ou failli avoir un accident en raison d'une manœuvre dangereuse d'un automobiliste ou d'un conducteur de poids-lourd.**

¹ ONISR, Bilan des accidents mortels 2023

Selon les conducteurs de 2RM, les accidents mortels causés par un tiers sont :

- l'inattention (pour 71 % d'entre eux en ville, 54 % sur autoroute et voie rapide, 45 % en campagne),
- la somnolence (pour 40 % d'entre eux sur autoroute et voie rapide, 4 % en campagne, 1 % en ville),
- une manœuvre dangereuse (pour 62 % d'entre eux en ville, 40 % en campagne, 37 % sur autoroute et voie rapide),
- une vitesse excessive ou inadaptée (pour 56 % d'entre eux en campagne, 36 % sur autoroute et voie rapide, 31 % en ville).



Toujours selon eux, les causes d'accidents mortels sans tiers sont :

- une vitesse excessive (75 % en campagne, 61 % en ville, 53 % sur autoroute),
- la perte de contrôle (68 % en campagne, 55 % en ville, 42 % sur autoroute).

Bien que le nombre de personnes décédées en 2RM sur autoroute soit très largement inférieur à celui enregistré sur les routes de campagne et en ville, il est très supérieur à la part du trafic sur autoroute : **15,4 % de tués en 2RM sur autoroute pour un trafic de 0,4% en 2023².**

Equipements de sécurité ou présence d'un passager sur la moto, une prudence largement partagée

L'équipement complet est reconnu comme gage de sécurité en cas de chute :

- **98 %** roulent toujours avec des gants ;
- **91 %** utilisent toujours un équipement adapté.

Lorsqu'ils transportent un passager, les conducteurs de 2RM font plus attention :

- **83 %** réduisent leur vitesse ;
- **70 %** augmentent la fréquence ou la durée de leurs pauses lors des longs trajets ;
- **50 %** circulent moins en inter-files ;
- **20 %** téléphonent moins.

De nombreux comportements à risques admis par les conducteurs de deux-roues motorisés

S'ils sont nombreux à exprimer leur inquiétude face au comportement des autres conducteurs sur la route, **les conducteurs de 2RM concèdent également un certain nombre de prises de risque et de transgression au code de la route.**



- **99 %** dépassent de quelques kilomètres/heure la limitation de vitesse indiquée ;
- **84 %** reconnaissent ne pas respecter les distances de sécurité ;
- **73 %** franchissent une ligne continue pour dépasser un véhicule ou faire demi-tour ;
- **71 %** reconnaissent dépasser la vitesse autorisée lorsqu'ils roulent en inter-files ;
- **61 %** oublient de mettre leur clignotant ;
- **45 %** reconnaissent doubler par la droite ;
- **37 %** téléphonent en conduisant avec un système de conversation Bluetooth ;
- **21 %** paramètrent leur GPS en conduisant ;
- **14 % ont eu, ou failli avoir, un accident en raison de l'utilisation d'un téléphone portable.**

² Bilan 2023 des accidents mortels sur autoroutes concédées- ASFA

Certains conducteurs de 2RM admettent qu'il leur arrive de prendre le guidon en ayant consommé des substances psychoactives :

- **11 %** ont déjà conduit en étant au-dessus de la limite d'alcool autorisée sans pour autant ressentir les effets de l'alcool ;
- **8 %** ont déjà conduit en ayant consommé des médicaments susceptibles d'altérer leur vigilance ;
- **Moins de 1 %** ont déjà conduit en ayant fumé du cannabis ou consommé des drogues.

De nombreux conducteurs de 2RM négligent l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite lors des longs trajets :



- **82 %** reconnaissent se coucher plus tard que d'habitude avant un long trajet ;
- **48 %** déclarent prendre la route de nuit ;
- **25 %** conduisent plus de 2 heures avant de réaliser une pause ;
- **38 %** déclarent ne jamais s'arrêter au cours du trajet pour faire une sieste ;
- **29 %** reconnaissent avoir pris le guidon alors qu'ils se sentaient très fatigués ;
- **23 %** ont eu ou failli avoir un accident en raison d'un assoupissement ou d'un endormissement au guidon.

L'attention à la sécurité des intervenants sur autoroute est trop limitée puisque :

- **31 %** des conducteurs de 2RM déclarent ne pas connaître la règle du corridor de sécurité et que parmi ceux qui la connaissent, seulement 1 conducteur sur 2 affirme la respecter systématiquement ;
- **60 %** oublient de ralentir à proximité d'une zone de travaux.

Des chiffres inquiétants sachant que 96 % des conducteurs de 2RM sont aussi des automobilistes.

Les conducteurs de deux-roues motorisés sont, comme l'ensemble des usagers de la route, soumis à une dualité entre le sentiment d'être victime du mauvais comportement des autres conducteurs, effectivement trop fréquent, et leurs propres prises de risques qui les mettent en danger. Leur sécurité sur la route passe indéniablement par une plus grande attention de la part des autres conducteurs mais également par un meilleur respect des règles du code de la route de leur part. C'est grâce à cette prise de conscience mutuelle que le nombre de victimes chez les motards et scootéristes pourra diminuer

Bernadette Moreau

Déléguée générale de la Fondation VINCI Autoroutes

Le motard a conscience de sa vulnérabilité, l'absence de carrosserie lui rappelle assez souvent. Pour autant, le risque ne peut pas se limiter à « l'autre » : chacun doit prendre sa part. Depuis plus de 40 ans, nous prôtons le partage de la route car nous pensons que mieux se connaître, c'est déjà anticiper un risque accident. Le rapport MAIDS disait en 2005 qu'un automobiliste qui était aussi titulaire d'un permis moto avait 2 fois moins de risques de percuter une moto ; c'est bien la preuve que le partage des pratiques est un des leviers de prévention les plus efficaces, et c'est aussi le sens de cette étude commune avec la Fondation VINCI Autoroutes

Patrick Jacquot

Président-directeur général de l'Assurance Mutuelle des Motards

Nos conseils sécurité

A tous les conducteurs

- Restez concentré, **évit**ez tout **distracteur en conduisant** : mettez votre téléphone en mode avion, réglez votre GPS avant de prendre la route et arrêtez-vous si vous deviez faire un réglage.
- Faites des pauses régulières sur les trajets longs (toutes les 2 heures) ou dès les premiers signes de somnolence.
- Respectez les limitations de vitesse.

Aux conducteurs de deux-roues motorisés

- Faites le choix d'un équipement adapté : casque, blouson renforcé, gants, chaussures montantes et si possible optez pour un airbag.
- Lors de votre dépassement ou dans la circulation assurez-vous de ne pas vous situer dans l'angle mort du véhicule que vous vous apprêtez à dépasser.
- Ne restez pas sans raison sur les voies centrales ou de gauche.
- Veillez à être toujours visibles par les autres conducteurs.

Aux automobilistes, aux conducteurs de poids-lourd et utilitaire

- Utilisez le clignotant lorsque vous changez de voie.
- Vérifiez régulièrement les angles morts.



Des relais moto pour sensibiliser les motards aux risques de somnolence sur la route du Bol d'Or

Du 13 au 15 septembre prochains, à l'occasion du Bol d'Or, la Fondation VINCI Autoroutes met en place des relais motos sur la route du circuit du Castellet. Grâce à un circuit d'accueil pédagogique et convivial, animé par les ambassadeurs de la Fondation et leurs partenaires, dont la Fédération Française des Motards en Colère, les conducteurs de deux-roues motorisés pourront faire des pauses réparatrices en plusieurs points du réseau VINCI Autoroutes sur la route du Bol d'Or.

Des messages de sensibilisation seront délivrés aux motards, autour d'un café offert. Ils repartiront avec un kit sommeil et des lingettes dédiées au nettoyage des visières de casques. Ils pourront également expérimenter la sieste flash grâce à de grands coussins mis à leur disposition afin qu'ils puissent reprendre la route, en toute sécurité, avec un bon niveau d'éveil.

En parallèle, l'ensemble des usagers des autoroutes menant vers le Castellet seront sensibilisés, sur leur parcours, au partage de la route entre motards et automobilistes via les panneaux lumineux : « Je partage la route avec les 2-roues », « En 2-roues, mes équipements = ma sécurité » ou encore « A moto, anticiper = ma sécurité ».

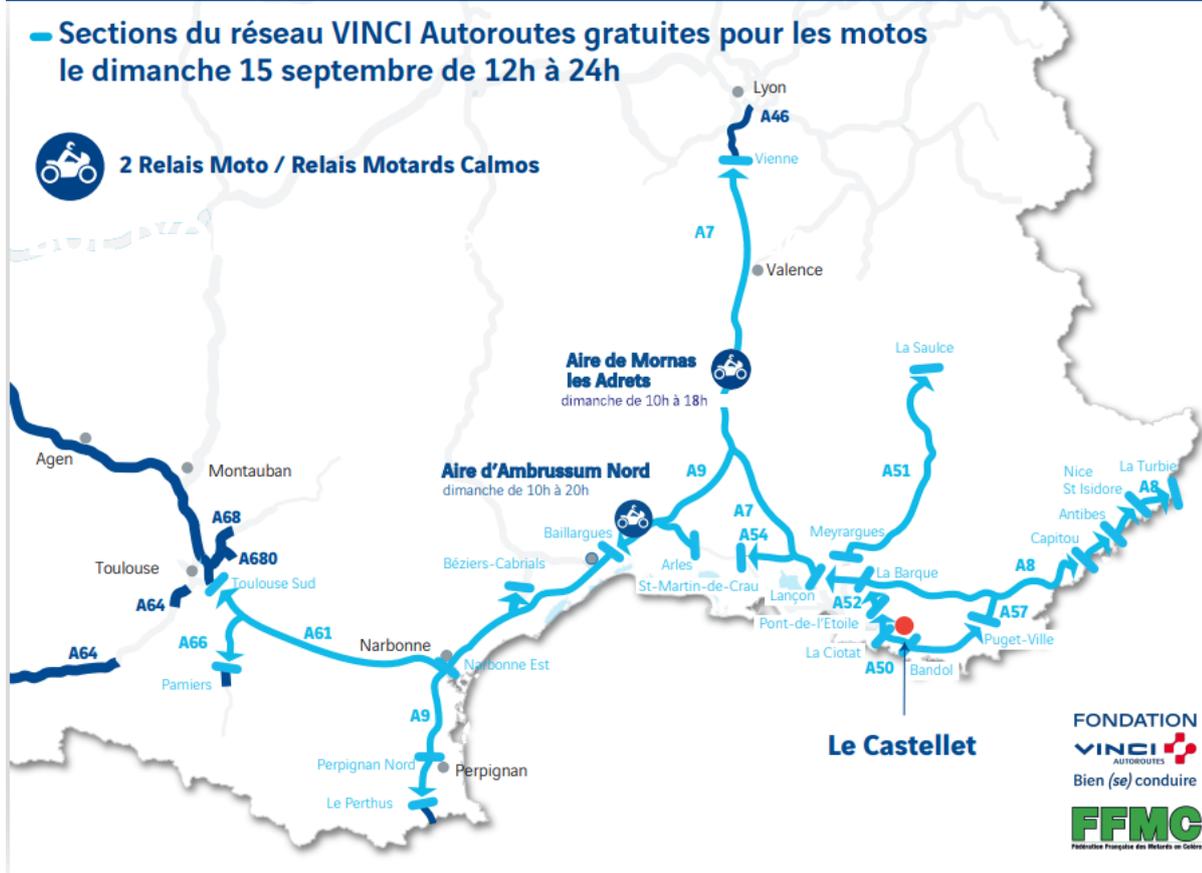


BOL D'OR - 15 septembre 2024 - Sens Retour

— Sections du réseau VINCI Autoroutes gratuites pour les motos le dimanche 15 septembre de 12h à 24h



2 Relais Moto / Relais Motards Calmos



Méthodologie de l'étude et profil des répondants

Pour réaliser cette étude, 1 963 conducteurs de 2 roues motorisés ont été interrogés par internet entre le 16 mai au 29 juillet 2024.

Profil des répondants : 92 % d'hommes, 8 % de femmes - 20 % de moins de 40 ans, 41 % de 40 à 59 ans et 39 % de 60 ans et plus - 95 % de conducteurs de moto (dont 92 % de plus de 500 cm³) et 7 % de conducteurs de scooter (dont 1 % de plus de 500 cm³) - 9 653 km parcourus par an en moyenne pour les motos et 4 798 km parcourus par an en moyenne pour les scooters - 100 % utilisent leur 2RM pour les loisirs dont 66 % fréquemment, 64 % pour les trajets domicile - travail dont 34% fréquemment, 27 % pour les déplacements professionnels dont 7 % fréquemment.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route.

Depuis 2022, la Fondation soutient également des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action :

- *Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues ;*
- *Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement ;*
- *Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.*

<https://fondation.vinci-autoroutes.com> - [Twitter](#) - [Facebook](#) - [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

A propos de 2-roues Lab'

2-roues Lab', le laboratoire de recherche de la Mutuelle des Motards a vu le jour en 2011. Les membres de son panel de conducteurs de deux-roues sont sollicités régulièrement pour répondre à des questionnaires en ligne. L'objectif de ces études est d'enrichir la connaissance et de mieux connaître les attentes, les habitudes et les comportements des différentes populations d'usagers de deux-roues motorisés sur des sujets aussi divers que la prévention, la protection, la sécurité, l'équipement, les pratiques, ...

Les résultats des études sont disponibles sur le site de 2-roues Lab' pour permettre à chacun de se les approprier pour contribuer à faire avancer la cause des conducteurs de deux-roues.

Motards, scootéristes, hommes, femmes, sociétaires de la Mutuelle ou non, tous sont les bienvenus, l'inscription est simple et gratuite sur le site de 2-roues Lab'.

<https://2roueslab.mutuelledesmotards.fr/> [Facebook](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)

CONTACTS PRESSE :

Fondation VINCI Autoroutes : Anais Agozo Ndelia 06 60 90 69 72 anais.agozo-ndelia@vae-solis.com
Estelle Ferron 06 34 99 33 61 estelle.ferron@vinci-autoroutes.com

2-roues Lab' : Laure Gelmini 06 62 16 47 84 laure.gelmini@amdmdm.fr
Vanessa Cucurullo 06 43 97 42 05 vanessa.cucurullo@amdmdm.fr